

# Les fiches HST

## COMMENT UTILISER LA NOUVELLE VERSION DE L'APPLICATION SCOL@MIANTE ?

Scol@miente est une application de l'INRS, permettant à tout utilisateur concerné par une situation de travail mettant en jeu des matériaux amiantés de réaliser une évaluation *a priori* du niveau d'empoussièremement en fibres d'amiante. Cette fiche décrit les modalités d'utilisation de la nouvelle version de cette application, mise en production le 10 octobre 2018.

### D'où proviennent les données ?

Scol@miente est alimentée par la base de données Scola (Système de collecte des informations des organismes accrédités), qui contient les niveaux d'empoussièremement mesurés sur les chantiers par les organismes accrédités par le Cofrac.

Les mesures de concentration en fibres d'amiante dans l'air sont obtenues par prélèvements individuels et analysées par microscopie électronique en transmission analytique (MÉTA), conformément au Code du travail et aux normes en vigueur.

### À qui est destinée Scol@miente ?

Scol@miente est accessible à toute personne désireuse d'évaluer *a priori* le niveau d'empoussièremement en fibres d'amiante généré par la mise en œuvre de processus faisant intervenir des couples « matériau-technique » et les moyens de protections collectives associés (travail à l'humide et/ou captage à la source) dans le champ de la sous-section 3 (travaux de retrait ou d'encapsulage de matériaux contenant de l'amiante) ou de la sous-section 4 (interventions sur matériaux amiantés).

### Quels résultats fournit Scol@miente ?

Les résultats de l'évaluation permettent de définir le niveau d'empoussièremement et de classer *a priori* le processus mis en œuvre dans un niveau prévu par la réglementation (niveau 1 : < 100 f/L; niveau 2 : [100 - 6 000[ f/L; niveau 3 : [6 000 - 25 000[f/L), assorti d'un indice de confiance du résultat qui permet d'apprécier la robustesse de l'évaluation.

À l'issue d'une évaluation, Scol@miente permet à l'utilisateur de compléter sa recherche en consultant des documents édités par l'INRS, portant sur des recommandations en termes de prévention et disponibles sur le site :

[www.inrs.fr/risques/amiante.html](http://www.inrs.fr/risques/amiante.html)

### Comment utiliser Scol@miente ?

Scol@miente est accessible sur le site :

[www.scolamiante.inrs.fr](http://www.scolamiante.inrs.fr).

Avant toute utilisation, il est fortement conseillé de prendre connaissance de la notice d'utilisation et des limites d'utilisation de l'outil, ainsi que du rappel sur les obligations réglementaires.


### Étape 1 : Choix du domaine professionnel et du contexte de la consultation (Cf. figure 1)

The screenshot shows the login screen of the Scol@miente application. At the top, there is a header with the INRS logo on the left and the application name 'Scol@miente' on the right. Below the header, there are two dropdown menus. The first is labeled 'Votre domaine professionnel' and has 'Administration' selected. The second is labeled 'Contexte de la consultation' and has 'Mission de contrôle' selected. At the bottom of the form, there is an orange 'OK' button.

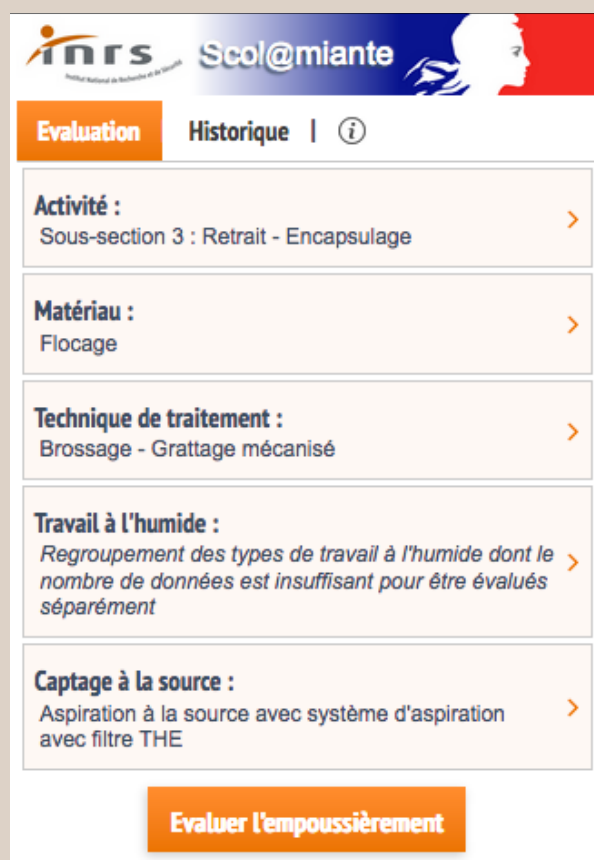
↑ FIGURE 1 Ecran d'accueil de Scolamiante

### Étape 2 : Description du processus (Cf. figure 2)

Un menu déroulant permet de sélectionner l'activité, le matériau, la technique de traitement, le travail à l'humide et le captage à la source concernés par l'opération.


L'interrogation des critères « matériau » et « technique » peut également s'effectuer à partir de la barre de recherche, signalée par l'icône  en saisissant des mots-clés correspondant au processus mis en œuvre.

Pour aider à la codification de ces critères, une table de correspondance entre les libellés de SCOLA et ceux de la norme NF X46-010 est disponible sur le



↑ FIGURE 2 Aspect du processus à partir de la sélection : Activité/Matériau/Technique de traitement/Travail à l'humide/Captage à la source.

lien : [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/table\\_de\\_correspondance\\_entre\\_les\\_materiaux\\_et\\_les\\_techniques\\_scola-nfx46010\\_-\\_avril\\_2015.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/table_de_correspondance_entre_les_materiaux_et_les_techniques_scola-nfx46010_-_avril_2015.pdf).

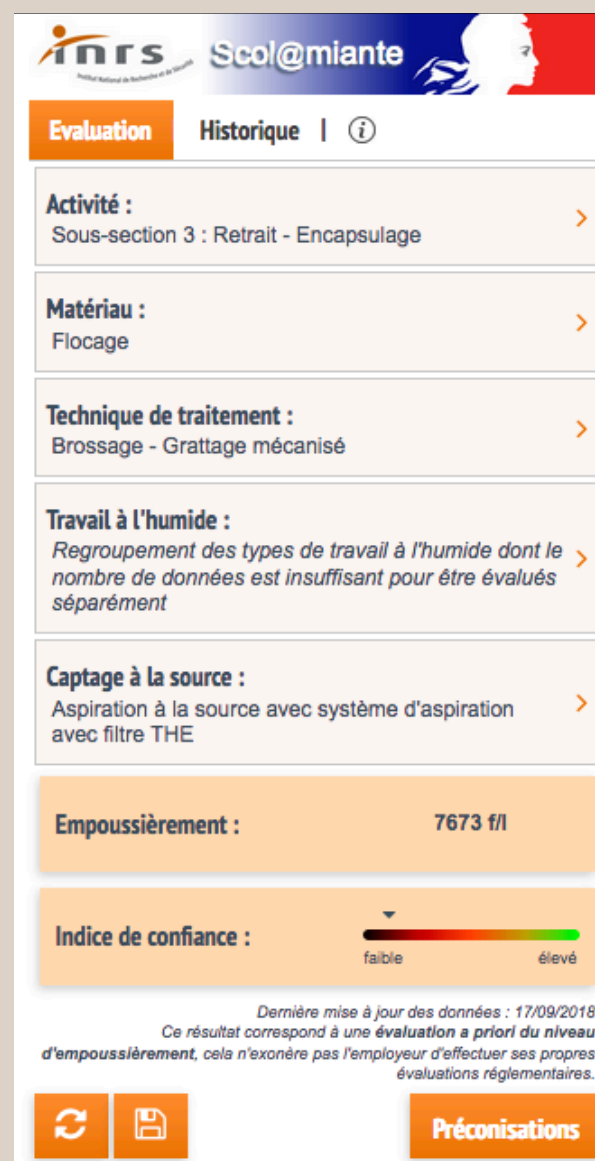
La désélection des critères s'effectue en cliquant sur la croix orange  apparaissant au bout de la ligne présélectionnée. L'utilisateur peut alors effectuer la sélection d'autres critères pour réaliser une nouvelle évaluation.

### Étape 3 : Résultats de l'évaluation (Cf. figure 3)

Les résultats de l'évaluation permettent d'estimer *a priori* le niveau d'empoussièrément (sans prise en compte des appareils de protection respiratoire) dans lequel se situe le processus mis en œuvre. Le résultat représente la valeur du percentile 95 des données enregistrées. Il est assorti d'un indice de confiance.

#### Empoussièrément

Le résultat de l'évaluation correspond à la valeur du percentile 95 de la distribution des données enregistrées dans Scola pour le quintuplet interrogé. Lorsque les lignes apparaissent en italique gris clair, l'évaluation ne transmet pas de résultat, car le nombre de données disponibles est statistiquement insuffisant pour assurer la fiabilité du résultat de l'évaluation. Un message d'alerte apparaît alors à l'écran : « Le nombre de données recueillies pour les critères sélectionnés est insuffisant pour être fiable ». Lorsque l'on sélectionne le libellé



↑ FIGURE 3 Résultats de l'évaluation.


« Regroupement des types de travail à l'humide dont le nombre de données est insuffisant pour être évalués séparément » ou « Regroupement des types de captage à la source dont le nombre de données est insuffisant pour être évalués séparément, cela signifie que l'évaluation *a priori* porte sur le regroupement de tous les résultats des types de travail à l'humide ou de captage à la source, qui apparaissent en italique gris clair.

#### Indice de confiance

Le curseur se place dans la partie noire pour les situations dont le nombre d'évaluations est compris entre 10 et 50 et correspond à un indice de confiance « faible ». Il est situé dans la zone rouge lorsque le nombre de données exploitées pour une situation est compris entre 50 et 150 et correspond à un indice de confiance « moyen ». **Pour un indice de confiance noir ou rouge, le jugement d'expert revêt un rôle crucial pour conclure à la véracité de l'évaluation *a priori*** (cf. « Pour en savoir plus »)

Il est situé dans la zone orangée lorsque le nombre de données exploitées pour une situation est compris entre 150 et 1500 et correspond à un indice de confiance « bon ». Il est situé dans la zone verte lorsque le nombre de données exploitées pour une situation est supérieur à 1500 et correspond à un indice de confiance « très bon ».

### Étape 4 : Conservation des résultats

Il est possible de consulter l'historique de toutes les évaluations réalisées pendant la durée d'ouverture d'une session. Pour cela, il faut cliquer sur l'icône . L'utilisateur peut accéder à la synthèse des évaluations réalisées et enregistrées en cliquant sur l'onglet « Historique ». Il peut également télécharger le fichier PDF de ses recherches à partir de cette page.

### Limites d'utilisation

L'utilisation de Scol@miente ne peut pas se substituer à l'évaluation réglementaire des niveaux d'empoussièrément des processus qui incombe à l'employeur, tel que fixé dans l'article R.4412-98 du Code du travail.

Il est primordial de prendre en compte le résultat de l'indice de confiance associé à l'évaluation du processus qui dépend des données collectées. En effet, un indice faible ou moyen met en avant un manque de confiance sur la représentativité de l'évaluation du processus. Le jugement d'expert joue dans ce cas un rôle important dans l'interprétation du résultat.

Scol@miente permet néanmoins d'informer l'utilisateur sur les niveaux d'empoussièrément a priori susceptibles d'être générés par les processus mis en œuvre assujettis d'un indicateur sur la confiance de l'évaluation *a priori*, et de l'orienter vers des recommandations de prévention appropriées vis-à-vis du risque d'exposition aux fibres d'amiante en fonction de ces niveaux. ●

1. L'accès à Scola est uniquement réservé à ces organismes : son exploitation est assurée exclusivement par l'INRS à des fins de communication sous forme d'articles scientifiques [Mater et al., Clerc et al.], de rapports d'activités (cf. « Pour en savoir plus ») et d'outils tel que Scol@miente.

2. Il est interdit de conduire une opération au-delà de la borne de 25 000 fibres par litre (f/L) (niveau 3). Dans une telle situation, le processus doit être changé en modifiant la technique de traitement et/ou les moyens de protection collective.

### BIBLIOGRAPHIE

MATER G., PARIS C., LAVOUÉ J. – Descriptive analysis and comparison of two French occupational exposure databases : COLCHIC and SCOLA. *Am J Ind Med*, 2016, 59, pp. 379-391.

CLERC F., NICOLAS J.H.B., LA ROCCA B. – Taking multiple exposure into account can improve assessment of chemical risks. *Ann Work Expo Health*, 2017, pp. 1-9.

Conception-rédaction: Gautier Mater, Marilyne L'Huillier, département Métrologie des polluants, INRS.

### POUR EN SAVOIR +

• Rapport d'activité pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 décembre 2017 et son annexe accessible sur : <http://www.inrs.fr/risques/amiante/publications-liens-utiles.html#e9000a97-047c-477a-be13-fe334f076c3b>